

# Infoparent

# Février 2023



## Message important - Journées pédagogiques flottantes

Cette année, vous avez pu constater qu'il y avait des triangles pour les journées pédagogiques flottantes. Lorsqu'il y a des fermetures d'écoles pour des tempêtes, ces journées avec le triangle redeviennent des journées de classe. Voici ce qu'il en est présentement :

Pour tous les élèves du Centre de services scolaire, veuillez noter que la journée pédagogique flottante du 9 juin prochain (jour 5) sera un jour d'école suite à la fermeture des écoles pour mauvais temps le vendredi 13 janvier dernier.

Pour tous les élèves du Centre de services scolaire, veuillez noter que la journée pédagogique flottante du 19 mai prochain (jour 1) sera un jour d'école suite à la fermeture des écoles pour mauvais temps le jeudi 26 janvier dernier.

Pour les élèves de l'école Notre-Dame seulement, la journée pédagogique flottante du 24 avril prochain (jour 2) sera un jour d'école suite à la fermeture de l'école pour la panne électrique du lundi 14 novembre dernier.

Merci de votre habituelle collaboration.

## Conseil d'établissement – 16 février



La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le jeudi 16 février et remise au 23 février en cas de fermeture d'écoles. Si vous désirez assister à cette rencontre, veuillez communiquer avec le secrétariat de l'école au 418-856-7052 poste 4411 ou par courriel à melanielev@csskamloup.gouv.gc.ca pour connaître l'endroit de la rencontre.

# AVIS AUX PARENTS ADMISSION ET INSCRIPTION SCOLAIRE 2023-2024

#### PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour les nouveaux élèves qui fréquenteront le préscolaire 4 ans ou le préscolaire 5 ans en 2023-2024;

Pour les nouveaux élèves qui résideront sur le territoire du centre de services scolaire en 2023-2024 :

Vous devez procéder à l'admission de votre enfant en vous rendant sur le site du centre de services scolaire :

https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/admission-etinscription/prescolaire-primaire-et-secondaire/

De plus, les parents devront s'assurer d'avoir les documents énumérés ci-dessous au moment de se présenter à l'école :

- Enfants nés au Québec: l'ORIGINAL du certificat de naissance (grand format) émis par le directeur de l'État civil<sup>1</sup> ou tout autre document reconnu par le Ministère;
- Enfants nés au Canada, hors Québec : l'ORIGINAL du certificat de naissance (mentionnant le nom des parents) de la province;
- Enfants nés à l'extérieur du Canada: acte de naissance et une preuve de sa citoyenneté canadienne ou de sa résidence permanente ou de son exemption;
- Tous les documents pertinents en lien avec les besoins particuliers de votre enfant:
- Le DERNIER BULLETIN de l'année en cours, si l'élève fréquente déjà un établissement scolaire.

Les parents doivent attester leur résidence au moyen de <u>DEUX</u> preuves de l'adresse officielle du ou des parents détenant la garde légale de l'élève. Les documents admis sont :

- Compte de télécommunications (téléphonie, internet, etc.);
- Facture d'Hydro-Québec;
- Compte de taxes;
- Contrat notarié ou bail (avec lettre du propriétaire);
- Copie de l'avis de cotisation de Revenu Québec;
- · Relevé d'emploi;
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la RRQ.

#### PROCÉDURE DE RÉINSCRIPTION

Pour les élèves qui fréquentent déjà l'une de nos écoles et qui poursuivront au préscolaire, au primaire ou au secondaire en 2023-2024 :

Les parents recevront un courriel, <u>en provenance du secrétariat de l'école de secteur</u>, les invitant à compléter l'inscription 2023-2024 de façon électronique par le Portail MOZAÏK-Parents (MozaÏk-Inscription).

#### ÉLÈVE HORS SECTEUR (Choix d'école)

L'acceptation du choix d'école est valide pour une année scolaire.

#### **ADMISSION** (pour les nouveaux élèves):

Les parents des nouveaux élèves peuvent choisir une école du centre de services scolaire autre que celle de leur secteur en conformité avec <u>les critères d'admission et d'inscription</u> que l'on retrouve sur le site du centre de services scolaire.

Les parents qui désirent se prévaloir de ce droit doivent en faire la demande au moment de l'admission en complétant le formulaire Demande de choix d'école prévu à cette fin.

INSCRIPTION (pour les élèves qui fréquentent déjà l'une de nos écoles) :

Lors de l'inscription en ligne, les parents des élèves pourront procéder à un choix d'école en conformité avec <u>les critères d'admission et d'inscription</u> que l'on retrouve sur le site du centre de services scolaire.

#### ÉLÈVE HORS CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

L'acceptation d'une entente est valide pour une année scolaire.

Pour les élèves qui ne résident pas sur le territoire du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup et qui voudraient être scolarisés dans une de nos écoles;

Pour les élèves, qui au cours de la présente année scolaire, font déjà l'objet d'un choix d'école en provenance d'un autre centre de services scolaire :

Les parents de ces élèves doivent compléter notre formulaire <u>Choix</u> <u>d'école d'un élève venant d'un centre de services scolaire extérieur</u> et nous le transmettre entre le 1<sup>er</sup> et 21 février 2023 en conformité avec <u>les critères d'admission et d'inscription</u> que l'on retrouve sur le site du centre de services scolaire.

Pour les élèves qui résident sur notre territoire et qui voudraient être scolarisés dans une école d'un autre centre de services scolaire :

Les parents de ces élèves doivent communiquer avec l'autre centre de services scolaire afin de connaître les modalités d'inscription ou communiquer avec les services éducatifs jeunes de notre CSS.

**Directeur de l'État civil**, 2535, boulevard Laurier, Québec G1V 5C5 Téléphone : **418 644-4545** | <u>etatcivil.gouv.qc.ca</u>

Les demandes d'admission et d'inscription seront traitées selon les Critères d'admission et d'inscription à l'éducation préscolaire et aux ordres d'enseignement primaire et secondaire du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les demandes relatives à un certificat de naissance doivent être expédiées à :



## **HORAIRE PERSONNALISÉ DES ADMISSIONS 2023-2024**

	NOM DE L'ÉCOLE	SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE				
SECTEUR RIVIÈRE-DU-LOUP	MOISSON-D'ARTS (L'Isle-Verte)					
	LA CHANTERELLE (Saint-Paul-de-la-Croix)	418 868-6836, poste 4910				
	NOTRE-DAME-DU-SOURIRE (Saint-Épiphane)					
	VENTS-ET-MARÉES (Cacouna)	418 862-4266, poste 5110				
	DESBIENS (Saint-Arsène)	418 862-5616, poste 5114				
	DES VIEUX-MOULINS (Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup)	418 868-6850, poste 5010	<u>Du 1er au 21 février 2023</u>			
	SAINT-MODESTE	418 862-6072, poste 5112	Formulaire numérique à compléter			
	ROY (Rivière-du-Loup)	418 862-0562, poste 4815	https://www.cskamloup.qc.ca/admission-et-			
	INTERNATIONALE ST-FRANÇOIS-XAVIER (Rivière-du-Loup)	418 862-6901, poste 3910	inscription/prescolaire-primaire-et-secondaire/			
	LA CROISÉE, 1 <sup>ER</sup> CYCLE (Rivière-du-Loup)	418 868-2392, poste 3810	Si vous êtes dans l'impossibilité de le compléter électroniquement, bien vouloir communiquer avec le secrétariat de l'école de votre			
	NOTRE-DAME-DU-PORTAGE	418 862-5081, poste 4610	secteur.			
	LES PÈLERINS (Saint-André)	416 862-3081, poste 4610				
	LANOUETTE (Saint-Antonin)	418 867-1616, poste 4010	<u>Du 1<sup>er</sup> au 24 février 2023</u>			
SECTEUR SAINT-PASCAL	HUDON-FERLAND (Saint-Alexandre-de-Kamouraska)	418 868-6840, poste 4510	La secrétaire de l'école de votre secteur communiquera avec vous			
	SAINTE-HÉLÈNE	418 856-7057, poste 4511	pour prendre rendez-vous afin de finaliser l'inscription de votre enfant à l'école.			
	SAINT-LOUIS (Saint-Joseph-de-Kamouraska)	410 050 7057, poste 4511				
/d-11	MONSEIGNEUR-BOUCHER (Saint-Pascal)	418 856-7050, poste 3410	Si vous n'avez pas encore le certificat de naissance de l'état civil (grand format) de votre enfant, il est TRÈS IMPORTANT de			
SAIN	SAINT-LOUIS (Kamouraska)	418 856-7053, poste 4710	procéder à la commande en vous rendant sur le site du Directeur de l'état civil Québec, dans la section « Formulaires ou Services en ligne » :			
EUR	SAINT-BRUNO (Saint-Bruno-de-Kamouraska)	.120 050 7 050, poste 1710				
SECT	SAINT-PHILIPPE (Saint-Philippe-de-Néri)					
, o,	NOTRE-DAME (Mont-Carmel)	418 856-7056, poste 4410				
	JCCHAPAIS (Saint-Denis)					
	SACRÉ-COEUR (La Pocatière)	418 856-2823, poste 2210	communiquer avec l'état civil de cette province pour commander le certificat de naissance. Le nom des parents doit être inscrit sur ce			
CATIÈRE	DE L'ÉTOILE-FILANTE (Saint-Onésime-d'Ixworth)		document officiel.			
SECTEUR LA POCA	DE LA MARÉE-MONTANTE (Saint-Roch-des-Aulnaies)	418 856-7045, poste 4310				
	DE L'ORÉE-DES-BOIS (Sainte-Louise)					
	DE LA PRUCHIÈRE (Saint-Pacôme)					
	DES VENTS-ET-MARÉES (Rivière-Ouelle)	418 856-7047, poste 4211				
	DE L'AMITIÉ (Saint-Gabriel-Lalemant)					

## Fondation maman Dion





Vous êtes une famille à faible revenu et vous avez besoin d'aide pour la rentrée scolaire de vos enfants?

La Fondation maman Dion pourrait être une solution.

En leur procurant le matériel scolaire de base et les vêtements, la Fondation maman Dion encourage l'épanouissement en milieu scolaire. Elle stimule l'estime de soi et le désir de réussir des enfants issus de milieux défavorisés de toutes les régions du Québec, inscrits dans les écoles publiques primaires et secondaires reconnues par le ministère de l'Éducation.

Jusqu'au 30 avril 2023, vous pouvez présenter une demande pour obtenir de l'aide pour la rentrée scolaire 2023-2024. Veuillez prendre connaissance de la procédure suivante, car vous devez obligatoirement remplir un formulaire en ligne pour chacun de vos enfants. Voici comment y accéder :

- 1. Allez sur le site internet de la Fondation : www.fondationmamandion.org
- 2. Cliquez sur l'onglet AIDE À LA RENTRÉE
- 3. Suivez les instructions
  - Aucune demande ne sera acceptée par la poste.
  - Pour les familles qui n'ont pas un accès internet à la maison, nous les invitons à se diriger vers une bibliothèque, un organisme communautaire ou une personne de leur entourage.
  - La Fondation suggère que le nom et les coordonnées d'un intervenant social ou scolaire soient inscrits dans le formulaire. Cette information permettra de confirmer leur situation actuelle.
  - Dû au grand nombre de demandes qui nous sont adressées, vous remarquerez qu'il y a sur le formulaire en ligne plusieurs questions de façon à s'assurer que les trousses de la rentrée soient attribuées aux familles qui en ont le plus besoin.
  - Des documents sont demandés aux familles en guise de preuve d'éligibilité. La Fondation exigera une copie de ces documents. Il est donc important de bien lire les instructions avant de commencer à remplir le formulaire en ligne.
  - Vous devez faire parvenir à la Fondation, <u>uniquement par la poste</u>, à l'adresse suivante, les documents exigés ci-dessous Fondation maman Dion, 130A, rue Notre-Dame, Charlemagne (Québec) J5Z 1H2.
    - 1. Une copie de l'Avis de cotisation indiquant le montant à la ligne 150 du rapport d'impôt fédéral 2021
    - 2. Une copie de la Régie des rentes du Québec, Soutien aux enfants, pour indiquer le revenu annuel familial.
    - 3. N'envoyer que la première page du bulletin de chaque enfant.

Nous vous rappelons que la Fondation maman Dion procure le matériel scolaire de base et des vêtements pour l'école.

Pour de plus amples informations, dirigez-vous sur notre site : <u>www.fondationmamandion.org</u> ou appelez-nous en composant le 1 866 430 3466.

## Rappel - Appel à l'école

Nous vous remercions de votre collaboration pour les appels à l'école pour une absence, un retard, une modification en lien avec le transport ou tout autre besoin. **Nous vous demandons de téléphoner avant le début des classes, aux récréations et à l'heure du diner.** 

En l'absence de la secrétaire, il se peut que l'on ne puisse prendre votre appel. Veuillez laisser un message en mentionnant le jour, la date, l'heure et la raison de votre appel ainsi que vos coordonnées et il nous fera plaisir de vous rappeler dans les plus brefs délais.

Merci de votre précieuse collaboration.

## Chronique de la conseillère en rééducation

## La persévérance scolaire

En tant que parent, vous pouvez agir tôt dans le parcours scolaire de votre enfant pour encourager la persévérance scolaire et prévenir le décrochage.

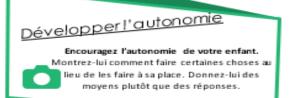
## Encourager votre enfant à rester motivé à l'école :

Portez attention aux émotions, aux comportements et aux résultats scolaires de votre enfant pour être au fait de ce qu'il vit réellement à l'école.

## Accompagner votre enfant dans sa réussite



- Parlez-en bien de l'école pour valoriser l'importance des travaux scolaires, des apprentissages et des études.
- → Veillez à ce que les devoirs soient faits et accompagnez votre enfant au besoin.



Si vous observez que votre enfant semble peu motivé ou bien fournit moins d'effort, soulevé ses forces et encourager le davantage. Si jamais cela persiste, vous pouvez me contacter par courriel : briaaria@csskamloup.gouv.qc.ca

## Campagne de sécurité en transport scolaire

La Fédération des transporteurs par autobus vous invite à participer à la campagne de sécurité en transport scolaire, qui se déroulera du 30 janvier au 10 février 2023, sur le thème, « M'as-tu vu? ». Cette campagne encourage à adopter des comportements sécuritaires en présence d'autobus scolaires et de respecter leurs signaux.

### « Le plus grand danger en transport scolaire se situe à l'extérieur de l'autobus »



Certains rappels seront faits dans nos écoles à cet égard, mais il serait aussi opportun de revoir avec vos enfants quelques règles de base afin de vous assurer du bon fonctionnement dans le transport scolaire :

### a) En attendant l'autobus :

- Doit être obligatoirement présent avant le passage de l'autobus à l'arrêt qui lui est désigné;
- Doit demeurer sur le bord de la route ou sur le trottoir, s'il y en a un, tant que l'autobus n'est pas immobilisé, ne jamais courir à la rencontre de l'autobus;
- Ne pas pousser, se bousculer ou se bagarrer.

#### b) Dans un autobus :

- Monter calmement et se rendre directement à son siège et y demeurer jusqu'à sa destination;
- Respecter l'autorité du conducteur ou de la conductrice d'autobus;
- Rester assis;
- Occuper le siège qui lui est assigné par le conducteur ou la conductrice;
- Ne pas crier ou causer de désordre (ne pas siffler, blasphémer, sauter).

### c) À la descente de l'autobus :

- Demeurer assis jusqu'à ce que le conducteur ou la conductrice ouvre les portes;
- Une fois descendu, s'éloigner de l'autobus jusqu'à ce que l'autobus démarre;
- S'il y a lieu, toujours traverser devant l'autobus lorsque les feux sont clignotants;
- Avec une grande prudence, traverser à environ 4 mètres de l'autobus, à la vue du conducteur ou de la conductrice;
- Arrêter et attendre le signal du conducteur ou de la conductrice avant de continuer à traverser.

## Horaire de patin

#### École Notre-Dame

\* 1<sup>re</sup> année : 2 février (14h05 à 15h05)

\* 2<sup>e</sup> année : 8 février (8h00 à 9h00)

\* **3**<sup>e</sup> **- 4**<sup>e</sup> **années** : 1<sup>er</sup> février (8h00 à 9h00)

\*  $5^{e} - 6^{e}$  années : 9 et 23 février (14h05 à 15h05)

### École Saint-Philippe

Préscolaire : 1<sup>er</sup> février (14h20 à 14h50).

\* 1<sup>re</sup> – 2<sup>e</sup> années : 1<sup>er</sup> et 15 février (12h45 à 13h45)

\* **3**<sup>e</sup> **- 4**<sup>e</sup> **années** : 8 février (12h45 à 13h45)

\* 5° - 6° années : 3 février (10h20 à 11h20) et 14 février (12h45 à 13h45)

#### École J.-C.-Chapais

\* **Préscolaire**: 10 et 17 février (13h00 à 14h30)

\* 1<sup>re</sup> – 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années : 10 et 17 février (13h00 à 14h30)

\* 4<sup>e</sup> – 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années : 10 et 17 février (13h00 à 14h30)

Pour le bon fonctionnement de l'activité, votre enfant devra apporter tout son matériel à l'école dans un sac rigide le jour-même:

**☀** patins

\* casque

Il est important que votre enfant ait les vêtements adaptés à l'activité, c'est-à-dire un pantalon de neige, une tuque et des mitaines. Si vous le désirez, vous pouvez vous joindre à nous et accompagner votre enfant.

Merci pour votre collaboration!

Vincent Ouellet Enseignant en éducation physique







# Février 2023



Ll	LUNDI MARDI			MERCI	REDI	JEUDI		VENDREDI	
S	emair	ne de	es enseigi	nants	du 5	au 1	1 févri	er 20	23
Bleu: J Vert: S	our les 3 école CC – École J TP – École Sa	CChapa aint-Philipp	is de Saint-Denis pe de Mont-Carmel	1 Jour 5		2 Jour 6  Bibliothèque municipale  Journée blanche selon l'horaire du 26 janvier dernier		3	Jour 7
6	Jour 8 7 Jour 9  Moi à l'œuvre (A.M.) Moi à l'œuvre (A.M.)  19 h : Réunion du comité de parents sur Teams			8 Jour 10		9 Jour 1  Caisse scolaire		10	Jour 2
13	Semair Jour 3	ie de	la persévé	rance s  15  Bibliothèque r (A.M	Jour 5 nunicipale	e du	13 au 17 Jour 6	17	Jour 7
Activités pour la St-Valentin (détails à venir)  Saint Valentin			Journée de la persévérance scolaire		19 h : Réunion du conseil d'établissement (endroit à confirmer)		(A.M.)  Bibliothèque municipale (A.M.)		
20	Jour 8	21	Jour 9	Spectacle à André Gagno élèves de mandre cycle et le de 3° année Deni	n pour les aternelle, es élèves de Saint-	23 Jour 1  Bibliothèque municipale		24	Jour 2
27	Jour 3	Bibliothèqu Retour		1 <sup>er</sup> mars  Bibliothèque r  Retour des  (A.M	s livres	2 mars  Journée	e pédagogique	3 mars  Journée	pédagogique
Journe	e Dianche			Dernier jour avant la ser relâcl	naine de	Service (	de garde ouvert	Service de	e garde ouvert

# Activités dans nos écoles

































